



Proc  s-verbal de la s  ance extraordinaire du Conseil municipal de la municipalit   de Val-des-Bois, tenue le 17 d  cembre 2019    19 h 34 au bureau municipal, sis au 595, route 309, Val-des-Bois (Qu  bec) J0X 3C0, sous la pr  sidence de la mairesse suppl  ante, madame Francine Marcoux.

  TAIENT pr  sents : Messieurs les conseillers Adolf Hilgendorff, Jean Laniel et Cl  ment Larocque.

  TAIENT absents : Monsieur le maire Roland Montpetit, madame la conseill  re Janie Vall  e et monsieur le conseiller Jean-Claude Larocque.

  TAIT   galement pr  sente : Madame Anik Morin, directrice g  n  rale.

OUVERTURE DE LA S  ANCE

Ayant quorum, la s  ance d  bute    19 h 34 sous la pr  sidence de la mairesse Francine Marcoux. Celle-ci soumet l'ordre du jour,    savoir :

1. Ouverture de la s  ance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Autorisations de signature des ch  ques;
4. Adoption de la politique concernant les ressources humaines;
5. Programme de soutien    des projets de garde pendant la rel  che scolaire et la p  riode estivale;
6. P  riode de questions (relatives aux points 3    4);
7. Lev  e de la s  ance.

S19-12-251

POUR ACCEPTER L'ORDRE DU JOUR S  ANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL – 17 D  CEMBRE 2019

IL EST PROPOS   PAR monsieur le conseiller Jean Laniel

ET R  SOLU QUE ce Conseil adopte l'ordre du jour tel que pr  sent  .

Adopt  e    l'unanimit  .

S19-12-252

AUTORISATIONS DE SIGNATURE DES CH  QUES

ATTENDU la d  mission du conseiller, monsieur Jean-Claude Larocque, au si  ge no. 6;

ATTENDU QU'il est opportun de retirer le nom du conseiller sortant pour la signature des ch  ques de la Municipalit   aupr  s de la Caisse Desjardins du C  ur-des-Vall  es;

ATTENDU QU'il est opportun d'ajouter le nom de monsieur Cl  ment Larocque pour la signature des ch  ques;

ATTENDU QUE la Caisse Populaire exige une mise    jour du dossier de signatures;

EN CONS  QUENCE

IL EST PROPOS   PAR monsieur le conseiller Jean Laniel

ET RÉSOLU QUE monsieur Roland Montpetit, maire, messieurs Clément Larocque et Jean Laniel, madame Anik Morin, directrice générale et secrétaire-trésorière et madame Marlene Nontell, adjointe administrative, soient les personnes autorisées à signer les chèques au nom de la municipalité de Val-des-Bois.

Adoptée à l'unanimité.

S19-12-253

ADOPTION DE LA POLITIQUE CONCERNANT LES RESSOURCES HUMAINES

ATTENDU la résolution 12-10-146 adoptant la politique du personnel;

ATTENDU QUE cette politique doit être révisée et modifiée;

ATTENDU QUE des modifications ont été apportées à ladite politique;

ATTENDU QUE cette nouvelle politique fait partie intégrante de cette résolution comme si elle y était au long reproduit;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Clément Larocque

ET RÉSOLU QUE la nouvelle politique concernant les ressources humaines soit acceptée et adoptée telle que présentée.

Adoptée à l'unanimité.

S19-12-254

PROGRAMME DE SOUTIEN À DES PROJETS DE GARDE PENDANT LA RELÂCHE SCOLAIRE ET LA PÉRIODE ESTIVALE

ATTENDU QU'il y a lieu d'abroger la résolution 19-09-177 et qu'elle soit remplacée par la présente;

ATTENDU QUE la bonification des services de garde est un des objectifs inclus à la politique famille municipale;

ATTENDU QUE le ministère de la Famille (Ministère) a élaboré et mis en place le Programme de soutien à des projets de garde pour la relâche scolaire et la période estivale 2020 (Programme), qui vise à soutenir de nouveaux projets et/ou à bonifier l'offre de garde existante pour les enfants d'âge scolaire, pendant la relâche scolaire et la période estivale 2020, afin de favoriser un meilleur équilibre des responsabilités familiales et professionnelles des parents d'enfants d'âge scolaire;

ATTENDU QUE la municipalité de Val-des-Bois souhaite présenter une demande d'appui financier au Ministère en 2019-2020 pour un projet permettant d'augmenter l'offre de garde pour les enfants d'âge scolaire pendant la période estivale et les grands congés scolaires;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Adolf Hilgendorff

ET RÉSOLU QUE ce Conseil autorise la demande de soutien financier dans le cadre du Programme pour un projet permettant d'augmenter l'offre de garde pour les enfants d'âge scolaire pendant la relâche scolaire et la période estivale 2020;

ET QUE la directrice-générale et secrétaire-trésorière, madame Anik Morin, soit autorisée à agir à titre de mandataire délégué pour le suivi de la demande d'appui financier et à signer la convention d'aide financière au nom de la municipalité de Val-des-Bois.

Adoptée à l'unanimité.

CERTIFICAT DE CRÉDIT

La secrétaire-trésorière certifie qu'il y a des crédits disponibles pour couvrir les dépenses projetées au présent procès-verbal.

Anik Morin, secrétaire-trésorière

S19-12-255

LEVÉE DE LA SÉANCE (19 h 49)

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Jean Laniel

ET RÉSOLU QUE la présente séance soit et est levée.

Adoptée à l'unanimité.

.....
Francine Marcoux, mairesse suppléante Anik Morin, secrétaire-trésorière

Je, Francine Marcoux, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.